

REGLEMENT DU TROPHEE SENIORS

29 et 30 Mars 2012

Golf de Pléneuf Val-André

Cette épreuve est conforme au cahier des charges des «trophée Seniors» 2012 de la FFGolf

FORMULE

36 trous en Stroke-Play, 1 tour par jour :

- Jeudi 29/03/2012 : Premier tour
- Vendredi 30/03/2012 : Deuxième tour

SERIES

	Série	Repères	Index
Messieurs	1ère	Blanc	≤ 8,4
	2ème		≤ 15,4
Dames	1ère	Bleu	≤ 11,4
	2ème		≤ 18,4

INSCRIPTION

Par écrit à l'adresse suivante :

Golf de Pléneuf Val-André

Route de la plage des Vallées

22370 PLENEUF VAL-ANDRE

Avant le lundi 26 Mars 2012, à l'aide du bulletin ci-joint, accompagné d'un chèque du montant de l'engagement.

LIMITATION DU CHAMP DES JOUEURS

Le champ des joueurs et joueuses admis à participer au Trophée Seniors de Pléneuf Val-André est limité à 96.

Les participants seront retenus dans l'ordre du mérite Seniors, de l'index puis de l'ordre d'arrivée des inscriptions

Wild Cards autorisées pour le club organisateur dans la limite de 10% du champ des joueurs. Pour ces Wild Cards, l'index Messieurs devra être < 18,4 et l'index Dames < 21,4. Ces index seront ramenés respectivement à 15,4 pour les Messieurs et 18,4 pour les Dames.

TARIFS

Membre de l'A.S	20 €
Membre Liberty-Ouest	30 €
Extérieurs	80 €

2 Jetons de practice offerts.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à l'épreuve le joueur doit :

- Être licencié à la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue.
- Avoir 50 ans révolus pour les Dames et 55 ans révolus pour les Messieurs au premier jour de l'épreuve (date anniversaire au plus tard la veille du premier tour).
- Avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition à la date limite de l'inscription, soit le 26 Mars 2012.

ORDRE DES DEPARTS

- 1^{er} tour: ordre des index
- 2^{ème} tour: ordre inverse des résultats du 1^{er} jour

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve, par écrit, au plus tard le Lundi 26 Mars 2012 à minuit. Après cette date le montant de l'engagement restera acquis au club organisateur.

DEPARTAGE

En cas d'égalité pour l'attribution du titre Dames ou Messieurs : Play-off, trou par trou, sur les trous 1 et 18.

En cas d'impossibilité absolue de play-off, le départage sur les 9, 6 et 3 derniers trous sera appliqué pour déterminer le ou la lauréate.

PRIX / DOTATION

Une dotation est attribuée aux trois premiers BRUT de chaque série.

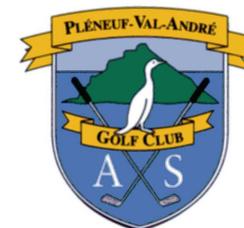
REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le Vendredi 30 Mars 2012 à la fin de l'épreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué des membres de la Commission Sportive du Club organisateur et d'un arbitre.

Bulletin d'inscription



TROPHEE SENIORS
GOLF DE PLENEUF VAL-ANDRE
des 29 et 30 Mars 2012

Paiement par chèque obligatoire, libellé à l'ordre de :

Association Sportive du Golf de Pléneuf Val-André

NOM : _____ Prénom _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Club : _____ Index : _____

Numéro de licence : _____

Adresse :

E-mail : _____ @ _____

Bulletin à retourner avec le montant de l'engagement à :

Golf de Pléneuf Val-André
Route de la Plage des Vallées
22370 PLENEUF VAL-ANDRE
Tel. 02.96.63.01.12

TROPHEE SENIORS
GOLF DE PLENEUF VAL-ANDRE
des 29 et 30 Mars 2012

Paiement par chèque obligatoire, libellé à l'ordre de :

Association Sportive du Golf de Pléneuf Val-André

NOM : _____ Prénom _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Club : _____ Index : _____

Numéro de licence : _____

Adresse :

E-mail : _____ @ _____

Bulletin à retourner avec le montant de l'engagement à :

Golf de Pléneuf Val-André
Route de la Plage des Vallées
22370 PLENEUF VAL-ANDRE
Tel. 02.96.63.01.12

2ème Trophée Seniors
Golf de Pléneuf-Val-André
Des 29 et 30 Mars 2012



Bulletin d'inscription